



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI20001169

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention Sciences du langage a été créée en 1996. D'abord proposée seulement en troisième année, elle est devenue en 2008 une formation complète sur trois ans, de la première (L1) à la troisième année (L3). Depuis 2008, elle intègre également les enseignements de l'ancienne mention FLE (préparant à l'enseignement du français comme langue étrangère). Elle est la seule de ce type dans la région d'Auvergne.

Cette mention forme aux différentes techniques d'analyse du langage et des langues. Elle se décline sur trois parcours : 1- FLE, 2- pluridisciplinaire : Lettres-Administration, 3- pluridisciplinaire : Lettres-Sciences.

Elle prépare aux métiers de l'enseignement (enseignement du FLE), aux métiers de l'industrie de la langue, à l'orthophonie (après concours), aux métiers du multimédia, de l'édition et de la communication.

Son enseignement se spécialise progressivement. Elle propose d'abord des cours sur les grands domaines de la linguistique, sur les rapports langues et sociétés, sur l'analyse de la communication et du discours, sur la phonétique, sur l'histoire de la langue, puis, en L2 et L3, des cours de lexicologie, de psycholinguistique, de pragmatique, de linguistique et informatique, de traitement automatique des langues. Elle propose également la possibilité de continuer à se former à la pratique d'une langue étrangère.

Cette mention donne notamment accès à des masters proposés sur place : master recherche Sciences du langage (linguistique, logique, informatique) ou master enseignement Didactique des langues - Cultures - FLE. Elle ouvre aussi la voie à la préparation aux concours d'orthophoniste.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de licence constitue une bonne préparation aux métiers de l'enseignement du FLE et aux concours d'entrée dans les instituts d'orthophonie. Elle propose une large palette des enseignements d'ouverture en première année, ce qui permet d'éventuelles réorientations. Aux niveaux L2 et L3, elle accueille également avec un certain succès des étudiants venus d'autres licences de lettres ou de licences de sciences humaines.

Un déséquilibre demeure toutefois entre les volumes horaires de la L1 et ceux de la L2 et de la L3, mais aussi entre certains semestres à l'intérieur d'une même année. Convient-il de mettre cela sur le compte du jeune âge de la L1 et de la L2 nouvellement créées ? Toujours est-il que le volume horaire total des cours de cette licence semble au total insuffisant.

Comme le projet pédagogique de l'équipe comprend celui de former aussi aux métiers des médias et de la communication, la faible présence - voire l'absence - de cours multiples et approfondis sur ces thèmes interroge.

A en croire le tableau d'indicateurs resté vierge, le suivi des étudiants et le dispositif d'aide à la réussite reste pour le moment informel. L'insertion professionnelle semble assez bonne, mais surtout dans les spécialités évoquées plus haut (enseignement, FLE...). Cependant, les données sont très lacunaires, car ni l'Université ni l'équipe ne procède encore à un suivi régulier du devenir des anciens étudiants. L'équipe pédagogique est certes à l'écoute des étudiants, mais elle ne s'est pas encore donnée des moyens précis et formalisés d'évaluation et de concertation.

Cette formation, encore en phase de rodage et de stabilisation, a rempli sa mission de prendre la suite de la formation FLE. Elle possède de plus un fort potentiel dans les métiers et les débouchés cités. Elle a tenté, mais avec moins de succès que pour le FLE, d'ouvrir sa formation à la pluridisciplinarité. Elle l'a fait, néanmoins, de manière à la fois marginale et peu pilotée.

- Points forts :

- Une bonne formation en sciences du langage.
- Une préparation honnête à l'enseignement du FLE et aux concours des instituts d'orthophonie.

- Points faibles :

- Un pilotage qui reste à préciser ; un dossier incomplet (pas d'Annexe descriptive au diplôme...).
- Une approche centrée sur la connaissance ou l'apprentissage de la - ou des - langues quelque peu étroite et qui ne forme pas de manière approfondie aux approches des nouveaux médias ni aux nouvelles techniques d'information et de communication, alors même que cette ambition figure dans le projet pédagogique et les débouchés possibles évoqués.
- Un suivi des étudiants, des enseignements et de l'insertion professionnelle peu développé.
- Un dispositif d'aide à la réussite incomplet.
- Une préparation à la pratique de l'enseignement assez tardive et perfectible.
- Un pourcentage de réussite au concours d'orthophoniste non mentionné.
- Les parcours Lettres-Administration et Lettres-Sciences restent à préciser.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement

Cette formation récente poursuit sa phase de consolidation et de maturation. Dans ce cadre, il pourrait être opportun d'étoffer la charge de cours (notamment pour la formation aux métiers des médias et de la communication), d'encadrer davantage les étudiants et de concentrer nettement cette mention sur deux cœurs de disciplines seulement : sciences du langage, d'une part, et sciences de l'information et de la communication, d'autre part.

Le suivi et le soutien (tutorat et ateliers obligatoires de soutien et de remise à niveau) des étudiants pourraient être développés et mis à profit pour éviter les habituelles stratégies d'évitement des disciplines plus abstraites et plus techniques, mais c'est peut-être à ce prix (en étant donc plus exigeante et plus encadrante) que cette formation sera à la hauteur de son potentiel et qu'elle deviendra en retour ce qu'elle mérite d'être : attractive en elle-même, et pas seulement pour les passerelles qui permettent aux étudiants de viser des concours administratifs ou d'enseignement.

Il sera alors, peut-être, nécessaire de se poser la question du lien entre cette formation et la mention Information-Communication locale. Quels sont leurs points de recouvrement ? Quelles sont les mutualisations possibles au regard du devenir réel des étudiants ? Toutefois, pour en juger sur pièces, il serait à souhaiter que l'équipe s'informe très précisément et bien davantage au sujet du devenir des diplômés et des non diplômés.